

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

AMENDEMENT

N ° AS87

présenté par

M. Juvin, Mme Anthoine, Mme Duby-Muller, M. Viry, Mme Corneloup, Mme Valentin,
M. Neuder, Mme Louwagie et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.